

Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

Public Visé

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel, Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par DEMETER SANTÉ

Nombre de participants

De 6 à 12 participants en distanciel comme en présentiel.

Durée 2 jours

En savoir plus www.anfh.fr



Contexte : Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs.

Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l'entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l'entretien et à la fixation d'objectifs.

Objectifs

Connaître le cadre réglementaire et les nouvelles modalités d'appréciation de la valeur professionnelle dans la FPH.

Se préparer à être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel pour accompagner le changement.

Consolider ses compétences dans le domaine de la pédagogie pour adultes en formation.

Concevoir le déroulé et les supports de la formation « conduite de l'entretien professionnel » en tenant compte des objectifs et des spécificités de son établissement.

S'exercer dans le cadre bienveillant de la formation.

Modalités pédagogiques

- Expression guidée par questionnement.
- Apports didactiques et conceptuels.
- Échanges, partages d'expérience, réflexion croisée.
- Travaux en sous-groupes, ateliers.
- Mises en situation, entraînements.
- Analyse, démarche réflexive autour du vécu et des situations de travail.
- Transfert de savoirs et de compétences pédagogiques via le décryptage au fil de l'eau des méthodes et outils utilisés par le formateur.
- Appropriation / création de supports pédagogiques, de fiches pratiques...
- Jeux de rôles / simulations, sur la base de situations proposées par les participants et / ou le formateur.
- Travail en sous-groupes.
- Analyse, démarche réflexive autour du vécu et des situations de travail.

Programme

Jour 1 :

> De la notation à l'entretien professionnel :

- Le contexte réglementaire de l'entretien professionnel.
- Les nouvelles modalités d'appréciation de la valeur professionnelle dans la FPH.
- Les dispositifs d'accompagnement.

> Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel.

> Se préparer à son rôle de formateur interne :

- Les concepts clés, les méthodes et outils pédagogiques à mobiliser.
- La boîte à outils.
- Le positionnement.

> Se préparer à agir en tant que formateur interne :

- Concevoir le déroulé et les supports de la formation « conduite de l'entretien professionnel » en tenant compte des objectifs et des spécificités de son établissement.
- Faire des choix pédagogiques.

Jour 2 :

> Consolider ses compétences et son positionnement de formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel :

- Mises en situation.
- Analyse réflexive des pratiques.
- Les nouvelles compétences à développer.

> Synthèse des documents, méthodes, outils à réinvestir dans sa pratique professionnelle.